

APPEL À COTISATION 2019

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Nous vous adressons, à l'occasion de cette nouvelle année, nos meilleurs vœux pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Le Conseil départemental est à votre service au quotidien dans les différentes commissions (Inscriptions au Tableau, Qualifications, Contrats, Remplacements, Permanence des soins, Plaintes et doléances, Industrie pharmaceutique, Entraide, Ethique, ...).

Le Conseil National, conformément aux dispositions de l'article L.4122-2 du code de la santé publique, lors de la session budgétaire du 13 décembre 2018, a fixé le montant de la cotisation annuelle pour 2019, à 335 euros pour les personnes physiques et morales inscrites au Tableau pour l'année 2019.

Cotisations	Montant
Médecin en activité ou retraité actif	335,00 €
Médecin retraité sans activité médicale rémunérée	95,00 €
Médecin inscrit en 2019 (médecin débutant sa carrière pour la première année)	167,50 €
Médecin non retraité non exerçant (attestation à fournir)	167,50 €
SCP, SEL, SPFPL	335,00 €
Dossier de qualification / VAE	200,00 €

Votre règlement doit nous parvenir **avant le 31 mars de l'année en cours** (article L.4122-2 du CSP) soit :

- Par **carte bancaire** sur le site sécurisé www.conseil-national.medecin.fr
- Par **chèque bancaire** libellé « Ordre des médecins » et adressé au CDOM, 160 rue de Palais Gallien, 33000 Bordeaux (**noter votre n° d'inscription au dos du chèque**)

Des **informations complémentaires** et l'attestation de médecin non exerçant sont disponibles sur notre site internet : www.conseil33.ordre.medecin.fr dans menu « Le médecin », onglet « Cotisation ».

Toute situation particulière sera prise en compte par le Conseil départemental sur présentation de justificatifs.

Pour information, d'une part, le montant de la cotisation 2019 est au même montant que la cotisation 2018, et d'autre part, votre cotisation est répartie de la façon suivante : pour le Conseil national 133 €, pour le Conseil régional 40 €, pour le Conseil départemental 162 €.

Bien confraternellement,



Le Président,
Docteur Fabrice BROUCAS



Le Trésorier,
Docteur Christian GLEDINE